

Retrouvez-nous sur [grandannecy.fr](http://grandannecy.fr)

# Grand Annecy

N° 7 // Avril 2019

MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION

## DOSSIER MOBILITÉS : ON CHANGE DE RYTHME !

EN ACTION

Le Climat  
c'est l'affaire de tous

DÉCOUVERTE

Le Semnoz,  
été comme hiver

**60+**  
RETROUVEZ VOTRE  
SUPPLÉMENT DÉDIÉ  
AUX SENIORS



© Timothée Nalet

## SOMMAIRE

04

### L'ACTU

07

### ZOOM

La production d'eau potable

08

### 34 COMMUNES À LA UNE

10

### DOSSIER

MOBILITÉS : ON CHANGE DE RYTHME !

20

### EN ACTION

20 90 objectifs pour une vision d'avenir partagée

### 22-29 SPÉCIAL CLIMAT

22 Le climat, c'est l'affaire de tous

23 Enquête changement climatique :  
votre avis nous intéresse

25 3 questions à Stéphane La Branche,  
sociologue du climat

26 Transition énergétique : on en est où ?

27 S'adapter à de nouveaux enjeux

28 Eau potable : gérer les sécheresses

29 Le réemploi, au cœur de l'économie circulaire

30 Le Grand Anancy, territoire d'industrie

31 Anancy Base Camp, premier incubateur  
européen du sport et de l'outdoor

32

### EN CHIFFRES

LE BUDGET 2019

33

### PORTRAIT

Mickaël Marin, directeur de Citia

34

### DÉCOUVERTE

Le Semnoz, été comme hiver

35

### PRATIQUE

Organiser un événement zéro déchet



## édito

**JEAN-LUC RIGAUT**

PRÉSIDENT DU GRAND ANNECY

Il y a plus d'un an, la démarche « Imagine le Grand Anancy » initiait un échange inédit à l'échelle de notre Agglomération, et même au-delà. Vous avez été près de 3 000 à prendre part aux débats et à apporter votre contribution. À l'heure où la démocratie est en crise, cet élan collectif donne confiance. Il se traduit aujourd'hui par un projet ambitieux, qui est celui de tout le territoire : ensemble, nous souhaitons faire du Grand Anancy à l'horizon 2050 un territoire où chacun pourra vivre en harmonie, s'épanouir et participer, une Agglomération exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe.

Cette vision d'avenir se décline en 90 objectifs, votés à l'unanimité le 7 février dernier, et que nous engageons pour certains dès aujourd'hui. La mobilité notamment, enjeu majeur, nécessitait un passage à l'acte immédiat. Le plan de mobilité court terme, lancé ce printemps de concert avec la Ville d'Anancy, doit permettre, dès aujourd'hui, d'offrir des solutions rapides et pragmatiques pour faciliter nos déplacements au quotidien. Un premier bouquet d'actions, cohérent avec le Plan de déplacements urbains et le développement à moyen terme d'une mobilité durable, innovante, adaptée à chaque usage, participant à un cadre de vie apaisé.

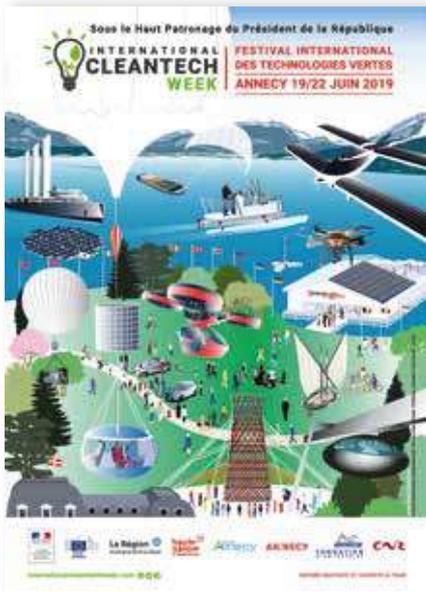
Cette ambition ne pourra prendre forme qu'avec l'engagement de chacun, et nous allons continuer à la construire ensemble, comme tous les autres objectifs de notre projet de territoire. Aux mois de mai et juin, le dialogue se poursuit avec tous les acteurs qui souhaitent participer à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie de l'Agglomération. Je vous invite vivement à venir partager vos réflexions, vos initiatives, votre expérience, en participant ce printemps aux Ateliers Climat du Grand Anancy. Soyons collectivement innovants et exemplaires pour relever le défi du changement climatique. ▲



*JE VOUS INVITE VIVEMENT  
À VENIR PARTAGER  
**VOS RÉFLEXIONS,  
VOS INITIATIVES,  
VOTRE EXPÉRIENCE**  
EN PARTICIPANT CE PRINTEMPS  
AUX ATELIERS CLIMAT  
DU GRAND ANNECY*

**GRAND ANNECY N° 7. Le magazine de l'Agglomération.**

**Directeur de la publication :** Jean-Luc Rigaut / **Directrice de la rédaction :** Véronique Bonnard / **Rédactrice en chef :** Delphine Thevenet / **Rédaction :** Delphine Thevenet, Nadège Bouchardy, Virginie Martinet, Jean-Marc Lombard / **Conception et réalisation :** @scoopcommunication - 10832-MEP / **Impression :** Rose Tramé. Ce magazine est édité sur du papier certifié FSC issu de forêts européennes gérées durablement / **Crédits photo :** Grand Anancy, Ville d'Anancy, Jean-Marc Favre/Wooloomooloo, Istock, Messaggio, Gilles Piel, OT Lac Anancy, Timothée Nalet, Microweld, David Malacrida/OSV, Gilles Marguerat, Bazar sans frontières, Lemanis, Sibra, Ville d'Anancy, Chapka Design, Philippe Royer, Myrabella / **Dépôt légal :** avril 2019 / **N° ISSN :** 2553-7091 / **Tirage :** 110 000 exemplaires



## TECHNOLOGIES VERTES

### L'international CleanTech Week revient à Annecy

Pour sa deuxième édition, le Festival International des Innovations Technologiques Vertes devrait accueillir 15 000 visiteurs et 1 400 scolaires avec un accès gratuit, 150 startups, universités, laboratoires, investisseurs, industriels pour imaginer le monde de demain. Un événement novateur et ambitieux dont l'objectif est de développer et valoriser les technologies vertes, innovantes et plus respectueuses de l'Homme et de la Nature qui nous entoure. Une occasion unique pour le grand public de découvrir des technologies nouvelles à fort potentiel, efficaces et pratiques, utilisables et abordables, qui proposent des solutions aux problèmes du quotidien dans les domaines de la mobilité, du transport, de l'habitat, de la restauration, des sports outdoor... ▲

**Du 19 au 22 juin dans le Parc de l'Impérial.**

+ d'infos sur [www.internationalcleantechweek.com](http://www.internationalcleantechweek.com)

## Festival du film d'animation ET SI VOUS HÉBERGIEZ UN BÉNÉVOLE ?



Si le festival international du film d'animation est le rendez-vous mondial de près de 12 000 professionnels, avec 500 films projetés et 88 pays représentés, sans les bénévoles et les stagiaires, il ne pourrait avoir lieu. Or durant cette période, ils sont confrontés à la difficulté de se loger. C'est pourquoi, pour la deuxième année consécutive, le Festival s'associe à la startup OMyStay pour proposer des hébergements adaptés à leur budget (autour de 20-25 € la nuit, prix d'une chambre en auberge de jeunesse).

Plateforme de location dédiée aux événements, OMyStay met en relation les habitants volontaires et les bénévoles et stagiaires du festival. 1 % du montant

des locations est reversé à une association partenaire du festival : cette année, c'est l'association Les Petites Cantines qui en bénéficiera.

Lors de l'édition 2018, plus d'une cinquantaine d'habitants avaient déjà proposé une chambre et tous vont renouveler l'expérience, forts des rencontres enrichissantes qu'ils ont vécues avec ces jeunes passionnés. Vous hésitez encore ? Les logeurs recevront également des invitations à des projections ! ▲

**En savoir + OMyStay, Marie-Christine Crolard – 06 73 73 09 13**  
[marie@omystay.com](mailto:marie@omystay.com) ou [contact@omystay.com](mailto:contact@omystay.com)  
[www.omystay.com/hebergeurs/benevoles/festival-annecy](http://www.omystay.com/hebergeurs/benevoles/festival-annecy)



## 211 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ DU FONDS AIR BOIS : POURQUOI PAS VOUS ?

Vous souhaitez gagner en confort, faire des économies d'énergie, tout en participant à l'amélioration de la qualité de l'air ? Changez votre cheminée à foyer ouvert ou votre poêle à bois d'avant 2002, et bénéficiez d'une aide de 1 000 € pour installer un nouveau poêle plus performant !

### Renseignements :

Asder, Tél. 04 79 85 88 50  
[fonds-air-bois@asder.asso.fr](mailto:fonds-air-bois@asder.asso.fr)



© Philippe Royer



## RANDONNÉE

### Le sentier du Mont-Veyrier fait peau neuve

À l'approche de la belle saison et d'une prévisible forte fréquentation, le Grand Anancy, qui assure la réalisation et l'entretien des itinéraires de promenade et de randonnée, teste une nouvelle technique de balisage sur un sentier du Mont-Veyrier.

Sur le sentier GRP\* et PDIPR\*\* reliant le Petit Port au Pré Vernet, cet aménagement spécifique, réalisé en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), consiste à ancrer dans la pente des fagots de bois récupérés sur le site lui-même. L'objectif : guider et diriger le randonneur vers les endroits où il est préférable de passer pour éviter de causer des ravinements et abîmer la forêt en évoluant hors sentier.

#### LE VEYRIER, SUJET D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE

À la sortie de l'hiver, le Grand Anancy a également engagé des travaux de sécurisation du sentier grim pant du Petit Port au Veyrier. Lors de glissements de terrains cet hiver,



plusieurs arbres ont été déracinés et se sont couchés en travers du sentier, sur sa partie basse. Mandaté par le Grand Anancy, l'ONF est intervenu pour procéder à l'abattage des arbres menaçant de tomber ou obstruant le chemin, avant de retravailler le profil du sentier.

Il s'agit de la deuxième réalisation sur la rive droite du lac, après la réouverture en tout début d'année du sentier de la cascade d'Angon où, désormais, la pose de nouveaux garde-corps et le remplacement des câbles le long de la falaise rassurent et sécurisent touristes et randonneurs.

Au Veyrier, comme à Angon, les travaux ont été financés par le Grand Anancy et le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de son aide aux aménagements PDIPR.

\* Grande randonnée de pays

\*\* Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée

## TOURISME

### LA TAXE DE SÉJOUR, AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

**Le saviez-vous ? Le produit de la taxe de séjour collectée dans le Grand Anancy en 2018 s'élève à 1,8 million d'euros. Qui la paye, à quoi sert-elle ? Réponses en cinq points-clés.**

#### 1. À qui s'applique la taxe de séjour ?

Dès lors qu'un séjour se fait à titre onéreux, elle s'applique aux personnes non domiciliées dans l'Agglomération et à celles n'y possédant pas de résidence principale.

#### 2. Qui la collecte ?

Les hébergeurs touristiques (hôteliers, loueurs de meublés, de gîtes, gérants de campings, etc) ainsi que les sites de commercialisation d'hébergements en ligne qui reversent la recette de la taxe de séjour au Grand Anancy. En 2018, sur les 1,8 M€ perçus par le Grand Anancy, 243 000 € l'ont été par Airbnb et 12 000 € par Abris (la collecte Abris pour le Grand Anancy a été mise en place en septembre)

#### 3. À quoi sert le produit de la taxe ?

Il est reversé dans sa totalité à l'Office

de tourisme du Lac d'Anancy et contribue à la promotion et au développement du tourisme sur le territoire.

#### 4. Y a-t-il une démarche à faire avant de louer un hébergement saisonnier ?

Toute personne qui propose une location saisonnière ou un meublé doit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 effectuer une déclaration préalable sur le site [www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr).

#### 5. Quels sont les tarifs applicables en 2019 ?

Les tarifs diffèrent selon la catégorie de l'hébergement proposé : des tarifs fixes pour les hébergements classés et des tarifs variables pour les non-classés.

Les tarifs complets et détaillés sont consultables sur [grandanancy.taxesejour.fr](http://grandanancy.taxesejour.fr) et [www.declaloc.fr](http://www.declaloc.fr). ▲



## PRINTEMPS AU JARDIN

### QUE FAIRE DE SES TONTES DE GAZON ?

**Avec le printemps, commencent les nouvelles tontes de pelouse. Le mulching et le paillage permettent de limiter les voyages en déchèterie en valorisant sur place ses déchets organiques.**

Le **mulching** est une technique simple qui consiste à laisser sur place une fine couche de tonte de pelouse pour qu'elle se décompose naturellement. Certaines tondeuses proposent la fonction mulching, même si tous les modèles conviennent.

Il est nécessaire de tondre fréquemment et sur une herbe sèche.

Vous pouvez aussi composter la pelouse, mais en petites quantités. Pour cela, il est indispensable de la laisser sécher au soleil avant de l'introduire dans le composteur. Il est préférable de la mélanger à des feuilles mortes ou du broyat de bois.

Le **paillage** est une seconde technique simple, qui consiste après un désherbage manuel, à couvrir les pieds des arbres ou des plantes avec la tonte sèche.

Le paillis de tonte est très apprécié des plantes du potager. Mis en couche de 1 à 10 cm, il vous permettra de réaliser des économies d'eau, de temps et d'argent ! ▲

**+ d'infos sur [www.grandannecy.fr / valorisation des déchets / Réduisons nos déchets /](http://www.grandannecy.fr/valorisation-des-dechets/)**

### le saviez-vous ?

160 kg de végétaux par personne sont déposés chaque année en déchèterie

### DU BROYAT EN LIBRE-SERVICE POUR PAILLER OU COMPOSTER

Au mois de mai, sur la plateforme de végétaux de Villaz, venez avec un sac ou une caisse récupérer du broyat de bois, utilisable en paillage pour vos allées, vos massifs ou votre potager. Il est issu du broyage des branchages, arbustes et autres haies déposés en déchèteries. C'est également un excellent structurant qui permet de rééquilibrer le compost. Il stoppe la prolifération des moucheron qui apparaissent au printemps.

**+ d'infos sur [www.grandannecy.fr / Valorisation des déchets / déchèteries](http://www.grandannecy.fr/Valorisation-des-dechets/déchèteries)** et sur le guide « **Mes déchets végétaux : une ressource à valoriser à tout prix !** » : téléchargeable sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) ou disponible en mairie, au siège du Grand Anancy et dans les relais territoriaux.

## Personnes âgées

### Une gestion harmonisée pour les 8 Ehpad financés par le CIAS

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2019, le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) du Grand Anancy reprend la gestion des 4 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) administrés jusqu'ici par l'EPI2A (Établissement public intercommunal de l'Agglomération d'Anancy), qui sera dès lors dissous. Un rapprochement qui vise à renforcer le service public en direction des personnes âgées et dépendantes, notamment par :

- une politique gérontologique cohérente [via une rationalisation de l'organisation](#),
- une simplification du parcours pour les familles ([un seul interlocuteur](#)),
- une qualité équivalente dans l'ensemble des 8 établissements : [La Prairie](#), [La Résidence Heureuse](#), [Les Vergers](#), [Les Airelles](#), [Les Parouses](#), [Le Barioz](#), [La Bartavelle](#), [Les Ancolies](#).

**Contact** [CIAS du Grand Anancy – 04 50 63 48 00 – \[cias@grandannecy.fr\]\(mailto:cias@grandannecy.fr\)](#)

À partir de septembre 2019, une exposition réalisée par le Grand Anancy et la Turbine Sciences sera proposée à l'usine de production d'eau potable des Espagnoux, à Anancy.

# ZOOM

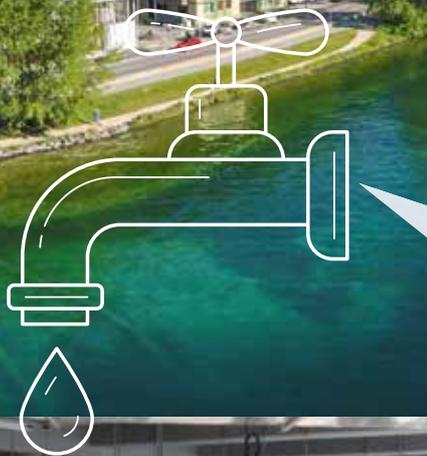
## LA PRODUCTION D'EAU POTABLE

### Du lac au robinet, découvrez le parcours de l'eau que vous buvez !

Un reportage emmène le visiteur de la prise d'eau au fond du lac jusqu'à l'usine de La Puya (station de pompage et de préfiltration de l'eau). Il arrive ensuite à l'usine des Espagnoux (station d'ultrafiltration) en passant par une galerie de 300 mètres à travers le Semnoz. L'exposition comprend 6 volets : les ressources en eau potable et les prélèvements dans le milieu naturel, le prétraitement de l'eau à la Puya puis le traitement à l'usine des Espagnoux, la télégestion des installations, le contrôle qualité et la distribution d'eau potable. ▲

### Le saviez-vous ?

L'usine historique de la Puya date de 1908 ! Celle des Espagnoux, qui la surplombe, a été mise en service en 2009. 10 communes de l'agglomération d'Anancy sont alimentées par l'eau du lac depuis ces installations, soit 80 % de la population du Grand Anancy : la commune nouvelle d'Anancy, Argonay, Chavanod, Duingt, Sevrier, Saint-Jorioz et Veyrier-du-Lac et partiellement Épagny Metz-Tessy, Pringy et Poisy. 34 000 m<sup>3</sup> d'eau sont produits chaque jour à l'usine des Espagnoux. Seulement 1 % de l'eau consommée dans un foyer est dédié à la boisson. ▲



### Une exposition animée par un médiateur scientifique

Cette exposition installée face aux colonnes d'ultrafiltration permettra de découvrir le système de production d'eau potable du bassin annécien. Des animations d'une heure environ seront proposées une demi-journée par mois aux collégiens et lycéens du Grand Anancy et 2 à 3 fois par an au grand public (Journée mondiale de l'eau...).

*Inscriptions et réservations pour les scolaires auprès de la Turbine Sciences à partir du 2 septembre 2019 : 04 50 08 17 04 ou 09 (médiation scientifique).*



**1 PRINGY (ANNECY)**

## PRÉ BILLY, ÇA SE PRÉCISE !

En 2019, l'éco-quartier de Pré Billy entre dans une phase importante : les travaux. Premier témoin, l'installation du « jardin extraordinaire ». C'est la nurserie des végétaux qui grandiront en préculture avant d'arboriser le futur quartier. Autre signe déjà visible, l'aire de retournement temporaire (avant réalisation d'un giratoire), réalisée pour accueillir la nouvelle ligne de bus Rythmo 2 qui, après une desserte de la gare de Pringy, poursuit sa route jusqu'à Pré Billy. Et surtout, la récente mise en service du contournement de Pringy. En éloignant la RD1201 de l'emprise foncière du projet. Elle permettra d'engager sereinement la construction des logements et des voiries nouvelles.

**Le début des terrassements et gros œuvres ne sera pas sans conséquence sur l'actuel parking de covoiturage qui va disparaître aux premiers coups de pelle cet été. À partir du mois d'août, les habitués de cette zone de covoiturage sont invités à se stationner sur le parking de covoiturage de l'aéroport de Meythet.**

**La Maison de Pré Billy, pour découvrir le projet** Construite à Pringy, en bordure de la RD 1201, la Maison de Pré Billy donne un bel aperçu du futur quartier : des panneaux explicatifs et une vidéo pour comprendre le réseau d'énergie intelligent (smart grid) accompagnent une maquette en 3D pour se projeter et situer les futurs logements, jardins, voiries nouvelles ou modes doux.

La Maison de Pré Billy accueillera aussi les rencontres de Pré Billy et les ateliers de concertation. ▲

**Ouverture au public le mercredi après-midi de 14h à 18h.**

+ d'infos sur [www.prebilly.fr](http://www.prebilly.fr)



**2 RIVES DU LAC**

## LA COLLECTE DES DÉCHETS RENFORCÉE POUR L'ÉTÉ

Sur la rive droite, une collecte supplémentaire des déchets ménagers non recyclables est mise en place pendant la période touristique du 6 juin au 31 août 2019 : le jeudi à Veyrier-du-lac, le vendredi à Bluffy et Menthon-Saint-Bernard et le samedi à Talloires-Montmin. Ces collectes ont lieu le matin. Pour les professionnels situés sur les deux rives du lac, la collecte des cartons, des déchets alimentaires et des déchets non recyclables est renforcée à partir du 13 mai 2019. ▲

+ d'infos sur [www.grandannecy.fr/valorisation des déchets / jours de collectes](http://www.grandannecy.fr/valorisation-des-dechets/jours-de-collectes)

**3 SEYNOD (ANNECY)**

Mise en place du tri sur le marché de Seynod

**Depuis fin mars, des bennes et des bacs roulants sont mis en place le mercredi matin pour permettre aux commerçants non sédentaires de trier leurs déchets en partenariat avec la Ville d'Anancy. Ainsi les fruits et légumes abîmés pourront être valorisés via une filière de méthanisation, les cartons recyclés et le reste incinéré. ▲**





## « BIP » : UNE NOUVELLE APPLI AU SERVICE DES HABITANTS

Un mur tagué, un nid de poule, des lampadaires qui dysfonctionnent, un stationnement gênant, un banc cassé, un animal errant... vous pouvez désormais signaler tout désordre constaté sur la voie publique via la nouvelle application « Bip », lancée par la Ville d'Annecy.

Une fois téléchargée sur votre smartphone, elle est facile d'utilisation : géolocalisation, envoi d'une photo pour accompagner le signalement, suivi en temps réel de l'intervention des services de la Ville pour résoudre le problème. Ce dernier doit se situer sur l'espace public, à l'intérieur de la commune nouvelle d'Annecy, et être en rapport avec les 5 grandes catégories répertoriées dans l'appli : espaces verts, propreté, voirie, animaux et aires de jeux. Vous recevez ensuite par mail et via des notifications la confirmation que votre demande a bien été reçue, analysée, et enfin traitée. L'appli propose également d'autres fonctionnalités, comme la météo, l'état de la qualité de l'air, des actualités, des liens directs vers les publications de la Ville, des démarches en ligne, etc. ▲

**Disponible sur Appstore et Android**

+ d'infos et vidéo de présentation de l'appli sur [www.annecy.fr](http://www.annecy.fr)



## De nouvelles colonnes d'apport volontaire

Les bacs roulants à ordures ménagères sur les hameaux de Blanly, Chamossat et au stade viennent d'être supprimés et remplacés par des colonnes aériennes d'apport volontaire. Les déchets non recyclables doivent y être déposés dans des sacs de 80 L maximum. ▲



## Favoriser le recyclage en vieille ville

Dans les vieux quartiers d'Annecy, la collecte sélective se fait en sacs jaunes, pour les résidents qui n'ont pas suffisamment de place pour stocker des bacs de tri. **Les sacs jaunes sont à déposer sur la voie publique le mercredi après 19h pour une collecte le jeudi à partir de 5h.** Sortis un autre jour, ils seraient alors collectés avec les déchets non recyclables et incinérés. Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement au siège du Grand Annecy. ▲



## PHIL'ARTS, NOUVEL ESPACE D'EXPOSITION

Depuis le début de l'année, la commune de Fillière s'est dotée d'une salle d'exposition. Un espace de 60 m<sup>2</sup>, dans l'ancienne Poste de Thorens-Glières, où alterneront des expositions de peintures, sculptures et photographies d'art moderne et contemporain. Cet endroit, où les artistes locaux seront aussi mis en valeur, se veut un lieu de partages et de découvertes pour favoriser le « vivre ensemble » grâce

à la création de liens autour des arts. L'entrée est gratuite et accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Phil'ARTS – 38 place de la Poste à Thorens-Glières**

**Ouvert au public du mercredi au dimanche, de 14h à 18h**

**Jusqu'au 15 mai : Henri Michaux, peintre poète**

**Du 24 mai au 31 juillet, exposition sur le thème de l'arbre.** ▲



## OBJECTIF CENTRE-VILLE APAISÉ

La maîtrise de la place de la voiture en ville et le renforcement des modes de déplacements collectifs et doux doivent favoriser une meilleure qualité de vie pour tous. La création de la zone 30 et la mise en place de la Zone de circulation restreinte, à l'intérieur de la rocade d'Annecy, activée en cas de pic de pollution, participent à cet objectif. Il en va de même de la politique de stationnement menée par la Ville d'Annecy et l'Agglomération, avec la création de nouveaux parcs relais à l'extérieur de la ville, bien desservis en transports en commun, et de nouveaux parkings en ouvrage en centre-ville, accessibles par abonnement aux professionnels et riverains de ces secteurs.



**CONTINUER  
À INNOVER** EN  
MATIÈRE DE TRANSPORTS  
PLUS PROPRES, PLUS  
AUTONOMES ET PLUS  
INTELLIGENTS



# DOSSIER

## MOBILITÉ

### VÉLO, BUS, TRAIN, VOITURE PARTAGÉE : ON CHANGE DE RYTHME !

Des bus plus fréquents, y compris la nuit et le dimanche, des locations longue durée de vélos électriques nouvelle génération, un réseau d'autopartage étendu, des gares réaménagées, un stationnement repensé... L'Agglomération et la Ville d'Annecy engagent dès ce printemps un plan de mobilité court terme. Objectif : développer une offre multimodale performante pour nos déplacements de tous les jours.

**F**aciliter notre mobilité au quotidien fait partie des attentes fortes exprimées au cours de la démarche « Imagine le Grand Annecy ». De fait, le projet de territoire, élaboré ensemble, intègre cette préoccupation majeure avec l'ambition de construire une mobilité diversifiée et durable, adaptée aux pratiques quotidiennes des habitants.

**À court terme**, elle se traduit par la mise en œuvre de l'objectif n°31 : un plan d'actions engagé dès cette année. Le lancement, le 29 avril 2019, du nouveau réseau Sibra en constitue assurément le temps fort. Mais il s'accompagne de mesures pragmatiques pour tous les modes : autopartage, ferroviaire, stationnement, ainsi qu'un coup d'accélérateur sur le vélo électrique.

#### UN PROJET ÉVOLUTIF

**À moyen terme**, cette offre multimodale doit trouver sa cohérence dans le Plan de déplacements urbains (PDU) du Grand Annecy, qui a fait l'objet de riches débats cet hiver.

Car l'avenir de nos déplacements passe irrémédiablement par une mise en cohérence de différents moyens de transport, au service d'une mobilité durable compatible avec un cadre de vie de qualité.

Cela veut dire continuer à innover en matière de transports plus propres, plus autonomes et plus intelligents, comme le prévoit le projet de territoire.

&gt;&gt;&gt;&gt;



>>>> Par exemple, tester dès cet été des navettes lacustres et des bus pour desservir les plages (objectif n°48), étudier la possibilité de se rendre dans les massifs qui nous entourent autrement qu'en voiture (objectif n°18), ainsi que la faisabilité, à plus long terme, d'un réseau de tramway à l'échelle de l'agglomération (objectif n°33).

## LA MOBILITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Mais le plus grand challenge reste l'engagement de chacun : au-delà des différents aménagements, il est essentiel de nous approprier ces nouvelles formes de mobilité et de changer nos habitudes. Nous sommes tous producteurs de nos déplacements et de la mobilité sur notre territoire ! ▲

## en chiffres



**680 000**

déplacements par jour dans le Grand Anancy

**64 %** en voiture

**24 %** à pied

**7 %** en transports en commun

**2 %** en vélo

**1 %** en train

**2 %** autres

(Étude Grand Anancy 2016)

## Autopartage

### LOUEZ UNE VOITURE À LA CARTE !

Après la création en 2018 de 5 stations d'autopartage équipées de véhicules électriques dans les communes de Saint-Jorioz, Argonay, Fillière et Épagny Metz-Tessy, 5 nouvelles stations vont voir le jour en 2019 : à Seynod, Meythet, Cran-Gevrier, Annecy-le-Vieux et Annecy centre-ville. Cette opération est le fruit d'un partenariat entre le Grand Anancy, qui finance l'achat des voitures Renault Zoé, le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane) qui développe le réseau de bornes de recharges électriques dans les communes du Département, et l'opérateur Citiz, qui gère l'ensemble du réseau d'autopartage sur l'Agglomération (16 stations actuellement).

Le principe ? Bénéficiez d'une voiture à la carte, pour 1 heure ou plus, en réservant directement depuis votre smartphone. Plusieurs formules sont possibles, à partir de 2 €/h + 0,37 €/km.

Pour les habitants des communes nouvellement équipées de véhicules Citiz (Saint-Jorioz, Argonay, Fillière et Épagny Metz-Tessy), une offre spéciale d'abonnement est proposée du 1<sup>er</sup> mars au 30 septembre 2019. ▲

+ d'infos [alpes-loires@citiz.fr](mailto:alpes-loires@citiz.fr) -  
04 50 24 57 25 - [alpes-loire.citiz.fr](http://alpes-loire.citiz.fr)



# Votre vélo électrique à moins d'1 € par jour

Pour favoriser les mobilités douces et inciter les habitants à faire le choix du vélo, le Grand Anancy a fait l'acquisition de 300 vélos à assistance électrique (VAE). Ils sont proposés à la location chez Véloncy depuis le mois de mars, à des prix très avantageux pour les habitants de l'Agglomération.

**A**vec des formules de location longue durée particulièrement intéressantes, cette opération a pour but d'encourager les trajets domicile-travail et du quotidien en vélo. Ainsi, à l'année, un habitant du Grand Anancy peut louer un VAE pour 360 €, soit moins d'1 € par jour, entretien compris. Les moins de 26 ans et les étudiants dans un établissement du Grand Anancy bénéficient quant à eux d'un tarif moitié prix (soit 180 € l'année), tout comme les voyageurs SNCF et les abonnés de la Sibra, qui peuvent ainsi utiliser le vélo électrique en complément du train ou du réseau de bus. Sans oublier les abonnements pour les entreprises du Grand Anancy qui peuvent ainsi offrir une alternative à la voiture pour les petits déplacements de leurs salariés. Cette nouvelle offre s'accompagne d'une réflexion globale sur les aménagements cyclables à mettre en œuvre.

## EXTENSION DU SCHÉMA CYCLABLE

Adopté en 2014, son objectif est d'atteindre les 300 km d'aménagements dédiés au vélo dans les 10 ans à venir, c'est-à-dire tripler le linéaire actuel de voies cyclables.

Depuis le début de l'année, trois nouvelles sections ont été ouvertes – en bordure de la RD1203 à Argonay, la liaison d'Albigny à Vignières et autour du Cercle de l'Eau à Anancy – et d'autres le seront d'ici l'été, comme le long de la RD16 à Chavanod, ou d'ici la rentrée de septembre avec dans l'Albanais la liaison entre Héry-sur-



ENCOURAGER LES **TRAJETS**  
**DOMICILE-TRAVAIL** ET  
DU QUOTIDIEN EN VÉLO

Alby et Alby-sur-Chéran incluant la desserte du collège René Long. En 2019, le lancement d'autres projets devrait s'ajouter à la liste des réalisations : à Épagny Metz-Tessy entre le giratoire de la Grenette et le carrefour des Rebettes, le long de la RD 909A entre Menthon-Saint-Bernard et Veyrier-du-Lac, au Pont de Tasset.

## PLUS DE PARKINGS À VÉLO

Afin de faciliter le quotidien des cyclistes, plusieurs types de stationnement vont être proposés en différents points stratégiques du territoire : pôles d'échanges multimodaux, parcs relais, centre-ville... L'offre ira du simple arceau à l'abri

fermé et sécurisé, en passant par des abris équipés d'arceaux et d'éclairage. À court terme, trois parkings souterrains vont être équipés par la Ville d'Anancy d'abris vélos sécurisés en 2019. D'ores et déjà, la consigne collective en libre-service permet de laisser son vélo en toute sécurité à la gare d'Anancy.

## DES ITINÉRAIRES BALISÉS

Dans un rayon de 3 km autour du secteur Gare/Courier, de la signalétique va être installée d'ici l'été (des panneaux directionnels ou d'information sur les itinéraires vélos). ▲

\* hors dépôt de garantie. Grille tarifaire complète sur [www.veloncy.com](http://www.veloncy.com)



### TRANSPORTS EN COMMUN

# Plus de bus avec Rythmo

C'est l'axe fort du plan de mobilité court terme lancé ce printemps par le Grand Anancy : depuis le 29 avril, le réseau de bus Sibra fait peau neuve, avec le lancement de deux nouvelles lignes baptisées Rythmo. Des bus plus rapides et plus fréquents, y compris en soirée et le week-end.

**R**ythmo 1 et Rythmo 2 sont deux lignes à haut niveau de service qui empruntent chacune le tracé le plus direct et le plus simple possible et desservent les principaux bassins d'emploi : zones d'activités, hôpital et centre-ville. Agencées Est-Ouest pour la première et Nord-Sud pour la seconde, elles structurent le nouveau réseau de bus, qui se réorganise en conséquence. Les lignes 3, 4, 5, 6, 7 et 14 font ainsi l'objet d'adaptations pour former un réseau cohérent.

#### DES BUS TOUTES LES 10 MINUTES

Les 2 nouvelles lignes Rythmo fonctionnent chacune jusqu'à 1h du matin, avec des amplitudes horaires étendues et des fréquences renforcées toutes les 10 minutes entre 7h et 19h (du lundi au vendredi hors été).

#### DES LIGNES AMÉNAGÉES

Pour accompagner leur mise en service, de nombreux aménagements de voirie sont prévus afin de garantir la fiabilité et la régularité des trajets :

création ou déplacements d'arrêts, aménagements de ronds-points pour faciliter le passage des bus, redimensionnements de voiries, mises en place de priorités feux pour les bus dans certains carrefours. Des chantiers importants qui démarrent dès cette année.

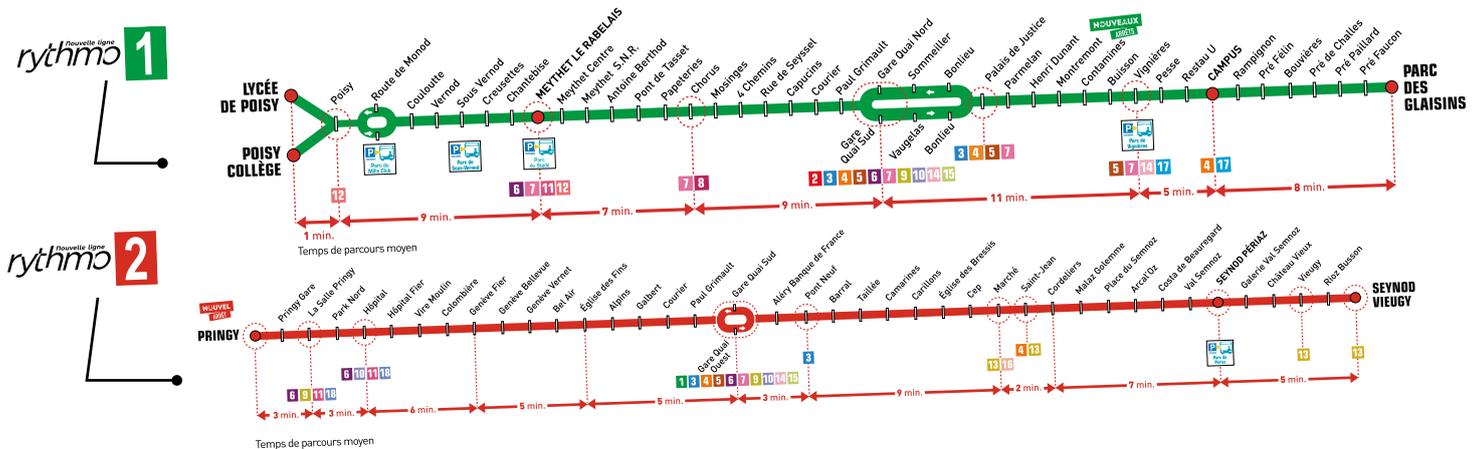
#### FAVORISER LE REPORT MODAL

Afin de favoriser le rabattement des autres modes de transport sur ces deux lignes de bus structurantes, elles sont reliées sur leur parcours à des parcs-relais (P+R) ainsi qu'à des stationnements sécurisés pour les vélos, et à des pôles d'échanges bus / car / train au niveau des gares d'Anancy et de Pringy.

Des équipements qui sont appelés à se renforcer par la suite, avec notamment cette année la création de trois nouveaux parcs relais à Épagny, Pringy Gare et au Parc des Glaisins. ▲

#### ACHETEZ VOS TICKETS SUR L'APPLI SIBRA

Après l'e-ticket, l'application Sibra propose à partir du 29 avril l'achat de carnets de 10 e-tickets, de pass 24 heures et de pass 7 jours, directement sur votre smartphone. Pratique : il vous suffit ensuite de flasher le QR code en montant dans le bus. Appli téléchargeable sur Google Play ou l'AppStore



## LES LIGNES RYTHMO À LA LOUPE

### rythmo 1

Parc des Glaisins -  
Poisy collèges / lycées

De 5h40 à 1h avec des fréquences de passages toutes les 10 minutes de 7h à 19h (du lundi au vendredi hors été)

14 bus standards

**NOUVEAU :** création d'un nouvel axe fort sur l'Avenue de Thônes et l'Avenue des Carrés pour assurer une desserte rapide et directe du Campus et du Parc des Glaisins

**Le + :** la possibilité de se garer gratuitement dans l'un des 4 parcs-relais existants pour se rendre au centre-ville en bus.

### rythmo 2

Pré Billy (Pringy provisoirement) -  
Seynod Vieugy

De 5h20 à 1h avec des fréquences de passages toutes les 10 minutes de 7h à 19h (du lundi au vendredi hors été)

14 bus articulés

**NOUVEAU :** renforcement de l'axe « Nord-Sud » pour assurer une desserte efficace et directe de Seynod à Pringy via l'avenue de Genève et l'Hôpital

**Le + :** la création d'un terminus en plein cœur du futur éco-quartier de Pré Billy, future zone d'habitations, de commerces et de services.

## Nouveau : le bus au même prix partout

Désormais, la totalité de la gamme tarifaire Sibra s'applique pour tout trajet à l'intérieur du Grand Anancy, y compris sur les lignes interurbaines dans les Pays d'Alby et de Fillière, et depuis cette année sur les lignes régionales sur les deux rives du lac d'Anancy. Une intégration tarifaire qui doit encore s'étendre d'ici la fin de l'année pour intégrer les trajets en train Anancy-Pringy, dans le cadre de l'arrivée du Léman Express, en décembre 2019. ▲

## LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU RÉSEAU DE LA SIBRA A NÉCESSITÉ :

- L'achat de 9 nouveaux bus, dont 3 bus articulés
- Le recrutement de 18 nouveaux conducteurs
- Le changement de la signalétique voyageur (fiches horaires et plans) sur les 736 arrêts et sur 253 abribus du réseau.

## Le soir, bougez en bus !

Les lignes Rythmo 1 et 2 ainsi qu'une troisième ligne, la ligne 3 reliant Novel au Parc Altaïs, sont actives jusqu'à 1 heure du matin, avec un passage :

- toutes les 15 minutes de 19h à 20h30
- toutes les 30 minutes de 20h30 à 23h
- toutes les heures de 23h à 1h

Pour compléter l'offre de nuit, une ligne spéciale N (comme nuit) est créée, couvrant les secteurs non desservis par les lignes Rythmo et la ligne 3. À plus long terme (septembre 2020), la ligne 3 devrait devenir « Rythmo 3 » en offrant une fréquence renforcée de 10 minutes maximum et répondant aux mêmes critères que les deux autres lignes Rythmo.

2 fois plus de bus le dimanche et les jours fériés

Avec le passage d'un bus par heure sur les lignes I (Campus - Poisy collège), K (Argonay clinique - Paradis) et L (Hôpital - Campus) et le passage d'un bus toutes les 30 à 40 minutes sur la ligne J (Seynod Vieugy - La Salle Pringy), la Sibra double ses fréquences le dimanche et les jours fériés.

+ d'infos sur [www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)



### PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

# Une feuille de route pour 10 ans

La concertation publique sur le Plan de déplacements urbains (PDU) qui s'est achevée le 17 janvier a donné lieu à un riche débat et de nombreuses contributions.

Il va permettre d'enrichir le projet, qui doit être voté avant la fin de l'année.

Objectif : mettre en œuvre une mobilité vraiment durable d'ici 2030.

#### LES HABITANTS AU CŒUR DU PROJET DE MOBILITÉ

L'objectif, partagé par tous, est d'obtenir, pour les 10 ans à venir, une feuille de route, capable de satisfaire, en matière de déplacements, de stationnements, de modes doux ou de transports en commun les habitants, les acteurs économiques, les jeunes, les seniors. Tout en préservant la qualité de l'air.

**6 orientations stratégiques doivent permettre de développer cette mobilité durable, qu'il conviendra de suivre et d'évaluer ensemble :**

> Le développement d'un réseau de transports collectifs attractifs et performants.

- > Une utilisation plus importante des modes actifs (marche, vélo...).
- > Une amélioration du réseau routier et de son usage.
- > Une prise de conscience incitant à une évolution des comportements.
- > L'aménagement d'un espace public apaisé et de qualité.

#### ALTERNATIVES À LA VOITURE : 3 ACTIONS PHARES

Pour répondre à l'enjeu majeur d'amélioration de la mobilité, exprimé de manière massive par les habitants au cours de la démarche « Imagine le Grand Anancy » et inscrit avec force dans le projet de territoire, plusieurs actions phares vont être lancées dès cette année. Elles s'inscrivent toutes dans l'objectif, à moyen terme, de fluidifier la circulation grâce à des alternatives performantes à la voiture individuelle.

**1.** Le lancement des études pré-opérationnelles pour la réalisation d'un réseau de tramway à l'échelle de l'Agglomération.

**2.** Le lancement d'une étude pour étudier les possibilités de se rendre à la Forclaz, aux Glières ou au Semnoz autrement qu'en voiture.

**3.** L'expérimentation dès cet été d'un service de navettes lacustres et de bus desservant les plages pour que touristes et habitants puissent se rendre d'un point à l'autre du lac d'Annecy autrement qu'en voiture.

#### LES ÉTAPES À VENIR

Dans l'intérêt de celles et ceux qui vivent, qui se déplacent quotidiennement ou occasionnellement sur le territoire, ou qui seront appelés à le faire d'ici 2030, le PDU doit être approuvé le plus vite possible, après plusieurs étapes réglementaires incontournables :

- > la consultation des personnes publiques associées cet été,
- > l'enquête publique, à compter de la mi-septembre et pour une durée d'un mois,
- > le vote du PDU en Conseil d'Agglomération fin 2019. ▲



#### La concertation en chiffres

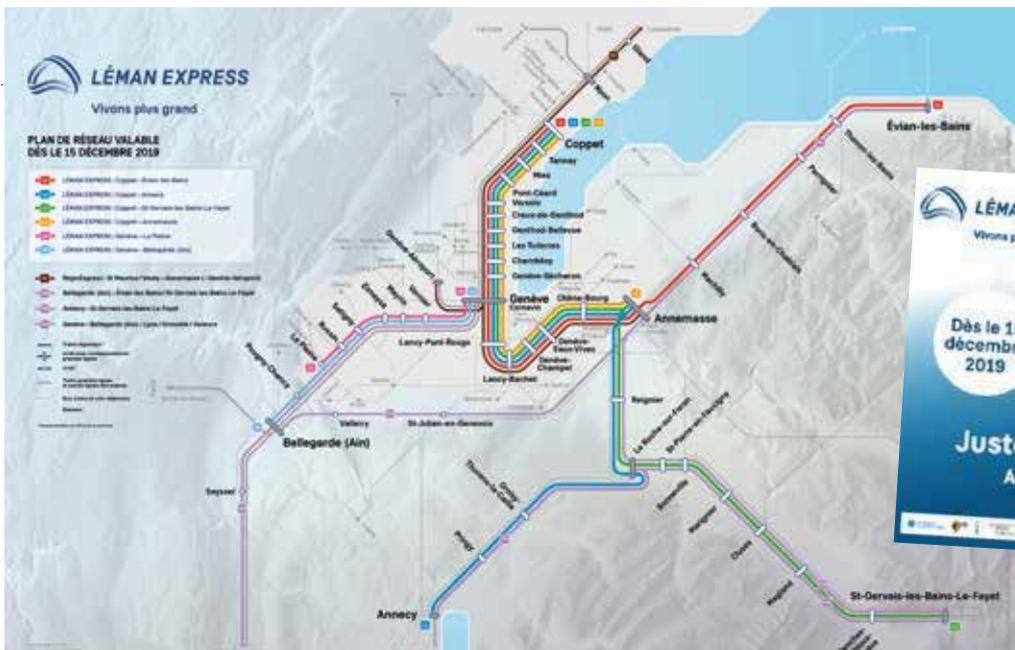
**3 mois** de concertation publique

**130** contributions, principalement par mail

**4** réunions publiques

**1** atelier thématique





## Le Léman Express, c'est pour décembre !

Le 15 décembre 2019, l'ouverture de la liaison CEVA (Cornavin – Eaux Vives – Annemasse) permettra la mise en service intégrale du Léman Express. Ce réseau ferroviaire transfrontalier de 230 kilomètres desservira 45 gares. Le Léman Express sera pourvu de 6 lignes, dont la L2 qui desservira les gares de Groisy, Pringy et Anancy, en complément des trains TER. Cela signifie un cadencement d'un train chaque demi-heure entre Anancy, Pringy et Groisy. Mais aussi une liaison ferroviaire directe entre Anancy et Genève, en 1h15. ▲

+ d'infos sur [www.lemanexpress.ch](http://www.lemanexpress.ch)



### PROJET DE LIAISONS OUEST DU LAC D'ANNEY

Menée en parallèle de celle du PDU, la concertation publique sur le projet de Liaisons ouest du lac d'Anney a pris fin le 17 janvier dernier. Elle a fait l'objet d'un rapport de la garante de la concertation nommée par la Commission nationale du débat public. Cette dernière souligne une forte mobilisation avec 1500 personnes présentes aux quatre réunions publiques, 250 participants aux six ateliers thématiques, 15 900 connexions au site Internet dédié au projet. La concertation a donc atteint l'objectif d'informer le plus grand nombre et de permettre le débat sur tous les aspects du projet qui comporte un BHNS, une piste cyclable et un tunnel. L'ensemble des contributions ont permis d'éclairer la décision du Département et de l'Agglomération du Grand Anney, maîtres d'ouvrage, qui

entendent appliquer scrupuleusement les recommandations de la CNDP. Ainsi des études complémentaires seront engagées sans délai : approfondissement des études de trafic, étude sur le tram et finalisation du tracé aux entrées et sorties ainsi qu'à Duingt et Saint Jorioz. Le Département et le Grand Anney intégreront les résultats de ces études dans le cadre de la poursuite de la démarche de concertation. Dans l'immédiat des travaux seront engagés sur le tracé actuel de la route départementale, entre Anancy et Duingt, afin de fluidifier la ligne de bus existante sur la rive gauche du lac. Ces décisions permettent de poursuivre le projet en lui apportant les améliorations nécessaires et en tenant compte des conclusions de la garante.

+ d'infos sur [liaisonsouest-lacannecy.fr](http://liaisonsouest-lacannecy.fr)



### PLANS DE MOBILITÉ DES ENTREPRISES

# Faciliter les déplacements des salariés

La loi sur la transition énergétique demande aux établissements de plus de 100 salariés sur un même site d'élaborer un Plan de mobilité pour améliorer la mobilité de leur personnel et encourager l'utilisation des transports en commun ou le recours au covoiturage. L'Agglomération aide les entreprises sur son territoire à mettre en place ces actions.



**17 332 SALARIÉS**  
DONT LES  
DÉPLACEMENTS  
QUOTIDIENS POUR LE  
TRAVAIL PEUVENT  
ÊTRE OPTIMISÉS

**E**ngagée dans l'élaboration de son Plan de déplacements urbains, l'Agglomération accompagne les établissements publics et privés de plus de 100 salariés en impulsant des plans de mobilité sur son territoire. 39 entreprises, réparties sur 46 sites différents, adhèrent à cette démarche et bénéficient de sessions de formation pour élaborer leur Plan de mobilité. Cela représente 17 332 salariés dont les déplacements quotidiens pour le travail peuvent être optimisés

afin de diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

Au terme de cet accompagnement, financé dans le cadre de sa labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), 4 axes de travail et 7 actions émergent pour être proposés aux entreprises dès le printemps.

Ce plan d'actions répond aux attentes des salariés et des entreprises.

#### AXE 1

##### Développement des modes actifs

- Réserver une partie de la flotte des Vélos à assistance électrique (VAE) Vélonexy aux salariés des établissements engagés dans un plan de mobilité.
- Travailler avec les vélocistes du territoire pour proposer aux entreprises des coûts d'acquisition attractifs de VAE ou de Nouveaux véhicules électriques individuels (NVEI).
- Prioriser les aménagements cyclables sur les tronçons fréquentés en vélo ou VAE pour les liaisons domicile travail.

#### AXE 2

##### Promotion du réseau de transport en commun urbain Sibra

- Informer et sensibiliser les salariés à l'usage des transports en commun en partenariat avec la Sibra

#### AXE 3

##### Développement de la voiture partagée

- Expérimenter des axes de covoiturage ponctués d'emplacements équipés de bornes dynamiques.

#### AXE 4

##### Management de la mobilité

- Assurer le soutien méthodologique et technique des initiatives des établissements en matière d'écomobilité.
- Favoriser des démarches de mobilité inter-entreprises à l'échelle des zones d'activités. ▲



## TRANSPORTS SCOLAIRES

# Cette année, je m'inscris en ligne !

L'année scolaire 2019-2020 approche avec une nouveauté : la possibilité de s'inscrire aux transports scolaires sur internet. Pensez-y avant le 30 juin, pour bénéficier du tarif à 80 €.

**P**our les élèves des communes des Pays d'Alby et de Fillière, des rives gauche et droite du lac, la carte de transport scolaire du Grand Anancy peut être demandée en ligne à compter du 15 mai.

Souplesse et simplicité : il vous suffit de vous rendre directement sur le site de l'Agglomération : [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) Remplissez ensuite le formulaire, joignez une photo d'identité numérique et réglez l'abonnement par paiement électronique sécurisé.

**Pour les familles ne pouvant ou ne souhaitant pas s'inscrire en ligne, pas d'inquiétude !** Vous pourrez toujours adresser ou déposer le dossier de demande de carte de transports scolaire : dans les relais territoriaux (pour les secteurs Pays d'Alby, Pays de Fillière ou rive gauche du

lac) ou au siège du Grand Anancy (pour le secteur rive droite). Retrouvez toutes les coordonnées en page 35 de ce magazine.

La carte de transport scolaire sera expédiée à votre domicile à partir de la seconde quinzaine d'août. Les fiches horaires seront consultables sur le site du Grand Anancy fin août. ▲

### LES TARIFS 2019-2020 :

- Jusqu'au 30/6/2019, 80 € la carte de transport scolaire.
- Au-delà du 30/6/2019, 140 € la carte de transport scolaire.
- Formule carte de transport scolaire + abonnement Sibra (urbain et interurbain) : 154 €.

### À SAVOIR

- Les élèves résidant et scolarisés dans l'ex C2A et utilisant le réseau urbain s'adressent à la Sibra 21 rue de la Gare à Anancy / Tél. 04 50 10 04 04 / Mail : [sibra@sibra.fr](mailto:sibra@sibra.fr)
- Les élèves scolarisés à l'extérieur du Grand Anancy et utilisant les lignes régionales 51 (Faverge / Albertville) et 62 (Thônes) s'inscrivent en ligne sur le site de la Région [www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautesavoie/](http://www.auvergnerhonealpes.fr/scolairehautesavoie/) Tél. 04 26 73 30 30 / Mail : [transports74@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transports74@auvergnerhonealpes.fr).



## PROJET DE TERRITOIRE

# 90 OBJECTIFS POUR UNE VISION D'AVENIR PARTAGÉE

Plus d'un an d'écoute, d'échange et de travail ont abouti à la définition de ce que nous voulons pour notre territoire à l'horizon 2050 : « un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe ».

**P**lus de 900 personnes étaient présentes le 6 décembre 2018 à l'Espace Rencontre à Annecy-le-Vieux, pour la soirée de restitution du projet de territoire. Au terme d'un dialogue inédit, dans le cadre de la démarche « Imagine le Grand Anancy », les habitants, élus et partenaires se sont une nouvelle fois réunis pour partager la vision commune qui en émerge : **en 2050, nous souhaitons un territoire où chacun pourra vivre en harmonie, s'épanouir et participer, un territoire exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe.**

### Faire évoluer notre modèle de développement

Largement issue des 350 propositions écrites qui ont émergé de la démarche participative, dont 181 émises par les habitants eux-mêmes, cette vision se décline en 9 grandes ambitions et

### RENDEZ-VOUS LE 6 JUIN

**6 mois après la présentation du projet de territoire lors de la soirée de restitution en décembre, un premier grand rendez-vous aura lieu le 6 juin 2019, pour faire le point sur les objectifs : ce qui est lancé, ce qui est en cours, ce qu'il faut préciser et comment on s'organise avec les habitants pour évaluer en continu l'avancement du projet de territoire. Venez nombreux !**

90 objectifs. Mobilité, aménagement, logement, environnement, agriculture, jeunesse, solidarité, innovation, citoyenneté... tous les sujets abordés s'inscrivent dans un objectif : celui de **réinventer notre modèle de développement pour concilier vie à la montagne, vie connectée au monde et**

**cohésion sociale.** Pour y parvenir, dans un contexte d'adaptation nécessaire au changement climatique, et en nous appuyant sur nos atouts économiques et démographiques, nous devons être exemplaires et innovants.

### Engager le projet dès aujourd'hui

Voté à l'unanimité par les élus lors du conseil d'Agglomération du 7 février 2018, le projet de territoire est engagé dès aujourd'hui. Parmi les 90 objectifs, certains sont à l'horizon 2050, d'autres très concrets à court ou moyen terme. Dans tous les domaines, des actions sont engagées dès 2019, et les 90 objectifs vont être précisés et hiérarchisés dans un plan d'action à 5 ans.

**Cinq actions phares** sont également lancées dès aujourd'hui, comme l'ont approuvé à l'unanimité les élus communautaires dans la foulée du vote du projet de territoire :



## Découvrez le projet de territoire en ligne !

À partir du mois de juin 2019, l'intégralité du projet de territoire sera disponible en ligne sous la forme d'un document numérique interactif et évolutif. Vidéos, diaporamas, graphiques et cartes animées viendront enrichir ce document qui reviendra également sur l'ensemble de la démarche Imagine le Grand Annecy.

+ d'infos sur  
[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)  
 et sur la page Facebook  
 imaginelegrandannecy



- Le lancement d'une étude sur des **solutions alternatives à la voiture** individuelle pour accéder au Semnoz, aux Glières et à la Forclaz.
- Le lancement des études opérationnelles pour la **réalisation d'un réseau de tramway**.
- L'engagement de l'action « Imagine et dessine le Grand Annecy ».
- Le test, dès cet été, d'un **service de navettes lacustres** pour le transport de passagers sur le lac ainsi que d'un bus des plages.
- Le projet de candidature du Grand Annecy au titre de **Capitale verte européenne**.

## Un projet pensé ensemble, à réaliser ensemble

La démarche « Imagine le Grand Annecy » a révélé une volonté inédite des habitants et de tous les acteurs de se mobiliser pour leur territoire. De fait, le projet de territoire marque une nouvelle façon, collective et innovante, de construire les politiques publiques. Le passage à l'action ne se fera pas sans l'implication de tous. Le dialogue continue !

Dès 2019, des actions clés sont d'ores et déjà lancées, et plusieurs rendez-vous seront proposés pour contribuer à la réalisation d'objectifs phares (Ateliers Climat, Imagine et dessine le Grand Annecy...). ▲



## 181 propositions des habitants



À chacun des 90 objectifs du projet de territoire correspondent une ou plusieurs propositions parmi les 181 qui ont été rédigées par les habitants à l'issue des 6 réunions publiques qui ont eu lieu au printemps 2018. Leur liste exhaustive, classée par thématiques, est consultable sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr). Chaque proposition sera prochainement assortie d'une réponse détaillée faisant le lien avec l'objectif correspondant dans le projet de territoire, les actions éventuellement déjà engagées, des exemples de projets s'y rapportant, etc.

Retrouvez les 90 objectifs du projet de territoire sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)

Spécial  
climat

## LE CLIMAT, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !



+ 1,5 degré depuis la fin des années 1980 dans le Grand Annecy, des périodes de fortes sécheresses comme l'été dernier, une qualité de l'air qui reste préoccupante : les effets du changement climatique sont de plus en plus visibles sur notre territoire. Pour l'atténuer, et s'y adapter, il est urgent de nous mobiliser ! C'est tout l'enjeu du futur Plan Climat, que nous allons élaborer ensemble cette année, en lien avec l'ambition centrale de notre projet de territoire : être exemplaires et innovants pour relever ce défi.

**L**es 90 objectifs du Projet de territoire déclinent une même vision : devenir une agglomération exemplaire en matière de développement durable et d'innovation en Europe. De fait, près de la moitié d'entre eux ont un lien avec l'air et le cli-

mat : politique énergétique, émissions de gaz à effet de serre, qualité de l'air, gestion de la ressource en eau, nature en ville... autant de thématiques pour répondre à l'enjeu central du changement climatique. Dès cette année, à travers l'élaboration de son Plan Climat

Air Énergie Territorial (PCAET), **le Grand Annecy souhaite entraîner toutes les énergies du territoire.** En mai et juin, les « Ateliers Climat du Grand Annecy » invitent tous ceux qui ont envie de passer à l'acte pour le climat à se mobiliser. **Il est encore temps de vous inscrire ! ▲**

### Le Grand Annecy labellisé Cap Cit'ergie

Le label Cit'ergie, divisé en trois niveaux de performance, récompense les collectivités qui s'engagent dans une amélioration continue de leur politique énergétique et climatique. **Le Grand Annecy et la Ville d'Annecy ont ainsi obtenu le label Cap Cit'ergie, premier niveau de performance.**

Leur politique a été jugée prometteuse, notamment en matière de déplacements avec la mise en place de la zone 30 en hyper-centre, l'instauration de la zone de circulation restreinte et du pass Air pur lors des épisodes de pollution, le schéma cyclable, l'accompagnement des plans mobilité entreprise. L'Agglomération a désormais quatre ans pour remplir les conditions nécessaires à l'obtention du deuxième niveau de performance.



### PARTICIPEZ AUX ATELIERS CLIMAT !

Énergie, alimentation et agriculture, végétalisation, économie circulaire, mobilité, adaptation au changement climatique : vous avez des idées ? Venez les partager ! Les Ateliers Climat sont ouverts à tous, citoyens de tous âges et de toutes les communes, associations et entreprises du territoire.

**3 ateliers pour les habitants et les associations :**

- Le 22 mai, à Alby-sur-Chéran, de 18h30 à 21h

- Le 12 juin, à Thorens-Glières (Fillière), de 18h30 à 21h
- Le 13 juin, à Seynod (Annecy), de 18h30 à 21h

**2 ateliers pour les entreprises :**

- Le 23 mai, à Annecy, de 8h30 à 10h30
- Le 13 juin, à Annecy, de 8h30 à 10h30

**+ d'infos et inscriptions sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) et sur la page Facebook [imaginegrandannecy](https://www.facebook.com/imaginegrandannecy)**

# CHANGEMENT CLIMATIQUE : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Au travers de ce questionnaire, nous souhaitons comprendre :

- Si vous vous sentez suffisamment informé(e) sur le changement climatique, ses causes et ses conséquences sur le territoire
- si c'est un sujet d'inquiétude
- quelles mesures vous semblent importantes pour agir et ce que vous attendez du Grand Annecy

Pour y répondre, deux solutions :

- remplissez-le directement en ligne sur [www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr)
- ou découpez cette page et déposez-la au siège du Grand Annecy ou dans l'un des trois relais territoriaux (Saint-Jorioz, Fillière, Alby-sur-Chéran) ou renvoyez-la à [plan-climat@grandannecy.fr](mailto:plan-climat@grandannecy.fr) avant le 31 mai 2019.

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 1. Vous sentez-vous bien informé(e) sur la question de la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ?

- Je ne me sens pas du tout informé sur cette question
- Je me sens un peu informé
- Je me sens bien informé(e) sur le secteur :  de la mobilité  des énergies renouvelables  
 des économies d'énergie  
 Autres : \_\_\_\_\_.
- Je me sens globalement très bien informé(e).

### 2. Vous sentez-vous bien informé(e) sur la question de l'ADAPTATION au changement climatique ?

- Je ne connais pas du tout cette question  Je me sens un peu informé
- Je me sens bien informé(e) sur un secteur : \_\_\_\_\_.
- Je me sens globalement très bien informé(e).

### 3. Pour vous, la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE est liée aux :

- Efforts pour diminuer les émissions de gaz à effets de serre
- Efforts pour diminuer les conséquences du changement climatique
- Je ne sais pas

### 4. Pour vous, l'ADAPTATION au changement climatique est liée aux :

- Efforts pour diminuer les émissions de gaz à effets de serre
- Efforts pour diminuer les conséquences du changement climatique
- Je ne sais pas

### 5. Quel est votre ressenti sur les conséquences du changement climatique au niveau mondial ?

- Peu inquiet  Inquiet  Très inquiet

## LE CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR VOTRE TERRITOIRE

### 6. Sur votre territoire, selon vous, les impacts du changement climatique :

- Ne sont pas encore apparus  Commencent à se faire ressentir
- Ont déjà des effets importants sur nos activités (quotidiennes, économiques...)

### 7. Selon vous, les impacts du changement climatique sur le territoire sont par les scientifiques :

- Encore mal compris ou incompris  Certains sont bien compris, d'autres le sont moins  La question est bien maîtrisée

### 8. Vous sentez-vous bien informé(e) sur les conséquences du changement climatique sur votre territoire ?

- Oui, je me sens globalement bien informé(e)  J'ai quelques idées sur le sujet
- Non, je me sens très mal informé(e)

### 9. Quel est votre ressenti sur les conséquences du changement climatique sur votre territoire ?

- Peu inquiet(e)  Inquiet(e)  Très inquiet(e)
- Je demande d'être mieux informé avant de répondre

**10. Selon vous, quelles sont les deux conséquences les plus importantes du changement climatique sur votre territoire (les 2 choix les plus importants) ?**

- Plus de canicules et de vagues de chaleur
- Pression supplémentaire sur la ressource en eau
- Baisse du niveau du lac
- Perte de biodiversité
- La baisse de l'enneigement
- Tension sur la production agricole
- Autre : \_\_\_\_\_

**11. Laquelle sera la plus menaçante dans 20 ans sur votre territoire ?**

- Plus de canicules et de vagues de chaleur
- Pression supplémentaire sur la ressource en eau
- Baisse du niveau du lac
- Perte de biodiversité
- La baisse de l'enneigement
- Tension sur la production agricole
- Autre : \_\_\_\_\_

**12. Comment avez-vous perçu la diminution du niveau du lac en 2018 ?**

- Une manifestation du changement climatique des plus inquiétantes
- Cela n'a rien à voir avec le changement climatique
- Je n'ai pas suivi

**13. Que seriez-vous prêt à faire pour participer à l'atténuation du changement climatique et diminuer vos émissions de gaz à effet de serre (plusieurs réponses possibles) :**

- Changer de voiture
- Changer de mode de transport
- Changer de moyens de chauffage
- Améliorer l'isolation de mon logement
- Consommer local
- Autre : \_\_\_\_\_

## L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR VOTRE TERRITOIRE

**14. Qui devrait agir en priorité sur le territoire pour l'adaptation au changement climatique (les 2 choix les plus importants) ?**

- L'État
- La Région
- Le Département
- Le Grand Annecy
- Les communes
- Les ménages/individus
- Les associations
- Les acteurs économiques territoriaux (industries, agriculture, tourisme...)

**15. Selon vous, quelles priorités devrait se fixer le Grand Annecy (2 choix possibles) ?**

- La préservation de la biodiversité
- La prise en compte des risques naturels
- La protection face aux vagues de chaleur
- La préservation de la ressource en eau
- La préservation des espaces naturels et agricoles

**16. Selon vous, les efforts du Grand Annecy en matière d'adaptation devraient se focaliser sur : (de 1 le plus important à 3 le moins important)**

- La connaissance scientifique des impacts
- La sensibilisation de tous les acteurs
- La formation des élus et des techniciens du Grand Annecy
- L'accompagnement vers de nouvelles pratiques

**17. Mes trois plus grandes sources d'informations autour du changement climatique sur le territoire sont (de 1 le plus important à 3 le moins important) :**

- Magazines scientifiques
- Médias (radios, télévision, journaux quotidiens)
- Internet
- Les magazines des Collectivités
- Conférences publiques
- Associations
- Discussions entre amis ou collègues

**18. Avez-vous d'autres questions ou suggestions à faire ?**

---



---

## POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

- Avez-vous participé à la démarche Imagine le Grand Annecy ?  Oui  Non
- Où habitez-vous ? Commune : \_\_\_\_\_
- Vous êtes  Un homme  une femme
- Quel est votre âge ?  Moins de 26 ans ;  26-39 ans ;  40-59 ans ;  60 ans et plus
- Quelle est votre profession ?  Agriculteur exploitant  Artisan  Commerçant  Chef d'entreprise
- Cadre et professions intellectuelles supérieures  Professions intermédiaires  Employé  Ouvrier
- Vous êtes :  Au foyer  Retraité  Sans activité professionnelle





ENTRETIEN

# QU'EST-CE QUI NOUS EMPÊCHE D'AGIR POUR LE CLIMAT ?

3 questions à Stéphane La Branche, sociologue Climat, Air, Énergie, chercheur enseignant et membre du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

**Vous vous définissez comme « sociologue du climat » : quelle est l'originalité de votre approche ?**

Pendant longtemps, la recherche sur le climat a été associée aux sciences naturelles. Or le changement climatique est quand même provoqué par l'activité humaine de nos sociétés, et ses impacts vont se faire sentir non seulement sur le monde naturel, la biodiversité, etc., mais aussi sur nos activités. La manière de s'y préparer, c'est de la science sociale. En matière d'atténuation du changement climatique, j'essaie de comprendre les freins, les principaux obstacles aux changements de pratiques des populations.

**Quels sont ces freins ?**

Sur la diminution des gaz à effet de serre, il n'y a quasiment plus de freins en termes de connaissance. On est globalement conscient du changement climatique, et on connaît les solutions pour l'atténuer : réduire nos consommations d'énergie, augmenter la part des énergies renouvelables... Cela passe par un report modal, la rénovation des bâtiments, une alimentation moins carnée, etc. En revanche, le passage à l'acte se heurte à nos habitudes, à nos préférences, mais également à nos contraintes (travail, logement, enfants...). La plupart des gens sont volontaires pour faire quelque chose pour le climat, mais il ne faut pas que ça leur coûte trop en termes d'efforts. La question est : comment le changement climatique, cette notion très globale, vient se confronter ou s'associer avec nos préoccupations de tous les jours, travail, sorties, achat d'une maison, salaire... Cela rejoint la sociologie du quotidien.

**Comment lever ces obstacles ?**

Il faut à la fois continuer à parler du changement climatique... et ne pas trop en parler ! Plus sérieusement, il faut en parler pour

sensibiliser, pour mieux faire comprendre les contraintes. Par exemple le lien entre alimentation, agriculture locale et changement climatique n'est pas encore bien compris. En revanche, parler du changement climatique pour induire des changements de comportements ne marche pas. C'est quelque chose de trop lointain. Il vaut mieux expliquer les liens avec la santé, le bien-manger, le confort, la nouveauté, le plaisir du défi. ▲



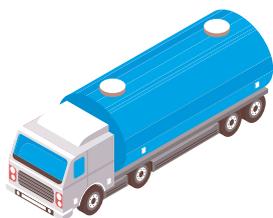
**... LE PASSAGE À L'ACTE SE HEURTE À NOS HABITUDES, À NOS PRÉFÉRENCES, MAIS ÉGALEMENT À NOS CONTRAINTES**

## Organiser l'adaptation du territoire au changement climatique

**Contrairement à l'atténuation du changement climatique, qui vise notamment à réduire les émissions de gaz à effet de serre, et dont les solutions commencent à être bien connues, l'adaptation au changement climatique n'est pas encore toujours bien comprise. En effet, le degré de vulnérabilité des territoires, et leur capacité d'adaptation et de résilience sont très différents de l'un à l'autre, et dépendent de facteurs croisés, plus sociétaux et organisationnels que naturels. « Ce qui va se passer à Annecy diffère de ce qui va se passer à Paris, et même à Grenoble, explique Stéphane La Branche. Il n'y a pas de méthode éprouvée pour se préparer pour l'avenir, on en est encore au stade de l'expérimentation. Il faut avoir une approche par secteurs économiques (agriculture, tourisme, activités de loisir...), car les problématiques ne sont pas les mêmes (gestion de la ressource en eau, manque de neige...). Se préparer aux impacts à venir, en étant innovant dans la réorganisation de tel ou tel secteur, va permettre de moins ressentir les effets de ces impacts, voire de les réduire, ou même de les transformer en opportunités, en créant de l'emploi par exemple. »**

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ON EN EST OÙ ?

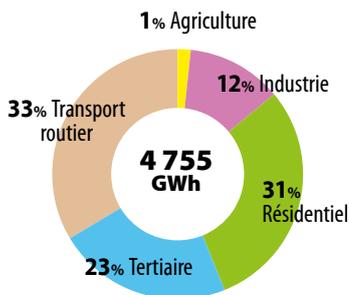
Consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, production d'énergies renouvelables : où se situe notre territoire ?  
État des lieux en quelques chiffres-clés.



### CONSOMMATION D'ÉNERGIE

4 755 GWh d'énergie consommée sur le territoire en 2015

soit l'équivalent de 55 camions citernes d'essence par jour.



Cette consommation d'énergie, en grande partie liée à nos déplacements sur le territoire et à l'usage de nos bâtiments (résidentiels et tertiaires), est à l'origine d'émissions de gaz à effets de serre et de polluants atmosphériques.



La consommation d'énergie a un coût : 2 200 € / habitant / an, dont 1 500 € / an pour le transport de personnes et l'habitat, majoritairement à la charge des ménages.



### LA FORÊT, NOTRE POUMON VERT

Le saviez-vous ? En plus d'être un vecteur de biodiversité et un lieu de ressourcement et d'accueil de multiples activités récréatives, la forêt joue également un rôle essentiel de séquestration du carbone. Elle stocke 11 % du CO<sub>2</sub> émis sur notre territoire : il est donc essentiel de la préserver !

### Objectif on s'y met tous !

Afin de réduire les impacts du changement climatique, il s'agit donc :

- de réduire notre consommation d'énergie
- de développer les énergies renouvelables à la place des énergies fossiles
- de préserver nos milieux naturels pour renforcer la séquestration du carbone.

Chacun a son rôle à jouer dans cette partition !

### TEPOS II : UNE AMBITION FORTE POUR UN TERRITOIRE ÉLARGI

Le Grand Anancy, Grand Chambéry et le Parc naturel régional du massif des Bauges renouvellent leur engagement dans la démarche de territoire à énergie positive avec le soutien de l'Ademe et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'Agglomération de Grand Lac (en Savoie) les a rejoint sur le chemin de la transition énergétique. L'objectif est de doubler notre production d'énergie renouvelable et de réduire notre consommation d'énergie de 24 % d'ici 2030.



### QUALITÉ DE L'AIR

Si les émissions de polluants atmosphériques sont en baisse constante depuis 1990 (-43 % en 25 ans), des problématiques demeurent : niveaux de particules fines élevés, pollution automobile à proximité des grands axes et recrudescence potentielle des pics d'ozone dus au changement climatique. Leur impact sur la santé reste un sujet de préoccupation.

### ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

920 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> émises dans le Grand Anancy en 2015 : soit l'équivalent de deux allers-retours Paris-New York par an par habitant.

80 % de ces émissions ont pour origine la consommation des produits pétroliers et du gaz naturel, sources d'énergie les plus émettrices.



### PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

7,5 % de la consommation d'énergie est issue de la production d'énergies renouvelables sur notre territoire, principalement en bois-énergie (70 %).

**CHANGEMENT CLIMATIQUE**

# S'ADAPTER À DE NOUVEAUX ENJEUX

Depuis quelques années, notre territoire subit les effets du changement climatique. Pour développer les capacités d'adaptation nécessaires, nous devons identifier les secteurs les plus vulnérables et connaître les nouveaux enjeux. Afin de minimiser leurs impacts sanitaires, environnementaux et économiques.

## Tensions autour de l'eau

Le changement climatique se traduit notamment, pour nos écosystèmes, par un **assèchement des sols, moins d'eau dans les rivières, dans le lac et dans les nappes**. L'été et l'automne 2018 ont été particulièrement marquants, avec des mesures de restriction de l'usage de l'eau plus importantes. À terme, les **conflits d'usage** autour de la ressource en eau pourraient se multiplier. Sa **qualité** pourrait aussi être dégradée.

## L'agriculture et la filière bois fragilisées

Les acteurs de la filière bois et les agriculteurs sont les garants de la préservation des paysages et de la biodiversité du territoire, mais aussi d'un savoir-faire et de filières locales de qualité (AOC Reblochon et tome des Bauges, bois d'œuvre et bois de chauffe local...). Or, **ils subissent très fortement les sécheresses**, qui menacent l'approvisionnement en fourrage, encou-

ragent le développement des parasites, font sécher sur place les forêts.

## Vagues de chaleur

Depuis 2003, **canicules et vagues de chaleur** ont frappé le territoire quasi tous les ans, associées à des **pics d'ozone et une concentration des allergènes** dans l'air. L'ensemble de la population est concerné, habitants et touristes, mais plus fortement encore les plus âgés (au-delà de 75 ans), qui représentent aujourd'hui 15 % des habitants de l'agglomération, et 25 % en 2025.

## Risques naturels et pressions sur les écosystèmes

Avec le réchauffement climatique, un **accroissement des risques naturels** est attendu à court terme : feux de forêt, inondations potentiellement plus intenses, mouvements de terrain liés à la sécheresse.

Mais plus encore, le changement climatique pourrait signifier des pressions

accrues sur les écosystèmes naturels. Alpines et forêts souffrent déjà de la surfréquentation, et doivent répondre à des attentes de plus en plus nombreuses (préservation de la biodiversité, enjeux économiques, stock de carbone, stabilisation des versants, filtration de l'eau, patrimoine, tourisme, loisirs et santé...). Fragilisés, ils peinent à se maintenir face à des publics urbains ou des touristes en quête de nature, d'activité en plein air et de fraîcheur. ▲



## Repères

**+ 1,5 °C** depuis la fin des années 1980 sur le Grand Annecy, soit une **accélération flagrante à l'échelle des temps géologiques**.

**Des précipitations en moyenne plus abondantes au printemps et plus faibles en été et en hiver.** Source : Météo France

## GÉRER LES SÉCHERESSES

**Tout le monde a encore à l'esprit un niveau du lac d'Annecy historiquement bas suite aux conditions météorologiques exceptionnelles enregistrées l'été dernier en Haute-Savoie.**

**Quel impact la sécheresse a-t-elle eu sur la production d'eau potable ?**

**L**e lac d'Annecy est la principale ressource en eau potable du bassin annécien. Le fonctionnement des usines de production d'eau potable de La Puya et des Espagnoux n'a pas été perturbé par la baisse significative du niveau du lac. Plus de 12 millions de m<sup>3</sup> d'eau sont pompés chaque année dans le lac au niveau de l'usine de la Puya pour alimenter l'usine d'ultrafiltration des Espagnoux. Ce volume est à comparer aux 226 millions de m<sup>3</sup> d'eau qui passent en moyenne au niveau des 2 exutoires du lac (Canaux du Thiou et du Vassé). Les prélèvements dans le lac pour la production d'eau potable représentent donc 5 % des volumes qui transitent chaque année dans le lac d'Annecy. Ces volumes sont constants depuis plusieurs années malgré l'augmentation du nombre d'habitants de l'agglomération, du fait d'une part de l'amélioration des performances du réseau et des efforts des abonnés pour réduire leur consommation d'eau.



Le 24 octobre 2018, le lac d'Annecy a atteint son niveau le plus bas jamais enregistré.

### Prévenir les pénuries d'eau

En revanche, la situation s'est avérée beaucoup plus tendue pour la Direction de l'eau potable sur d'autres parties du territoire, dépendant d'une seule ressource en eau. Ce fut notamment le cas sur plusieurs communes du Grand Annecy où il n'existe pas d'interconnexion avec d'autres ressources en eau.

C'est pourquoi le nouveau schéma directeur d'eau potable établi pour les 10 à 15 prochaines années et lancé par le Grand Annecy en 2019 devra tenir compte du changement climatique et mettre en place des solutions techniques pour parer aux éventuelles pénuries d'eau.

Il s'agit de faire du Grand Annecy un territoire « Eau Responsable » adapté au changement climatique : préserver nos ressources en eau en quantité, qualité, privilégier la réduction des consommations, éviter l'imperméabilisation des sols (Objectif N°25 du projet de territoire). Dans ces conditions critiques, des incidents d'exploitation mineurs, tels qu'une simple fuite sur le réseau, prennent tout de suite une ampleur plus importante. Les services doivent intervenir rapidement pour localiser la fuite et réparer la canalisation afin de limiter les pertes d'eau. ▲

### RESTRICTIONS D'EAU : CHACUN PEUT AGIR !

De multiples arrêtés de restrictions d'usages de l'eau ont été pris par la préfecture en 2018. Pour les ménages, ces restrictions portent sur le lavage des véhicules, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses, des massifs de fleurs et des jardins potagers.

**Il est important que chacun agisse à son niveau pour préserver la ressource en eau !**



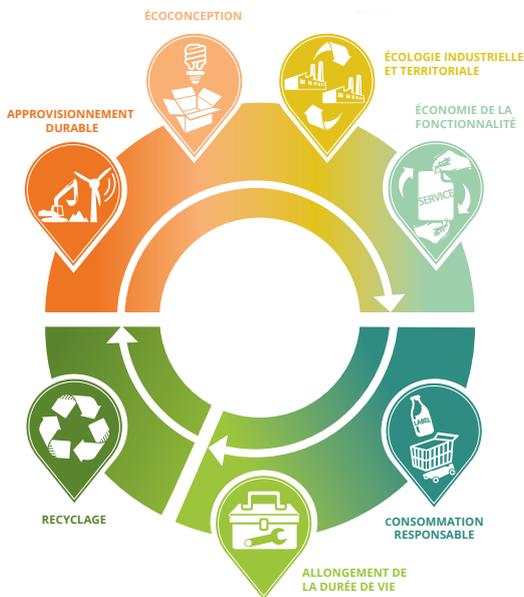


Spécial  
climat

VALORISATION DES DÉCHETS

# LE RÉEMPLOI, AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Au lieu de jeter, si on réparait, donnait, vendait ou réutilisait ? L'économie circulaire propose de repenser notre façon de produire et de consommer afin de limiter l'utilisation des ressources naturelles et réduire les déchets produits.



L'économie circulaire s'inspire du cycle de la nature où chaque déchet produit par une espèce animale ou végétale devient une ressource pour une autre espèce.

Ce modèle diffère du modèle standard linéaire (extraire, produire, consommer, jeter) qui repose sur une utilisation sans limite des ressources. Le réemploi est une composante de l'économie circulaire, car il allonge la durée de vie des objets et contribue à préserver des ressources naturelles.

Le Grand Annecy soutient cette nouvelle économie. Dans le cadre du projet de territoire, l'Agglomération a lancé une étude pour créer un pôle d'économie circulaire sur le site de la déchèterie d'Épagny Metz-Tessy (objectif N°43). Cette nouvelle structure sera dotée d'un espace de réemploi où les habitants pourront donner ou reprendre des objets et matériaux réutilisables avant de se débarrasser de ce qu'ils ne voudraient pas garder. Les travaux démarreront en 2020. ▲

## Printemps du réemploi

Deux rendez-vous à ne pas manquer à la déchèterie des Ollières :

**Mercredi 22 mai 2019 / 9h-12h et 14h-18h**

Un espace de don et de réemploi sera exceptionnellement aménagé ce jour-là à la déchèterie des Ollières. N'hésitez pas à y déposer des objets réutilisables, petit électroménager, vélos...

Un « livres-service » sera également mis en place. Ainsi, vous pourrez apporter des livres et en prendre librement. Cette journée est organisée en lien avec la Recyclerie de la Tournette.

**Samedi 25 mai 2019 : démonstration de broyeurs de végétaux**

## BAZAR SANS FRONTIÈRES FÊTE SES 30 ANS

Depuis 1989, l'association remet en état des objets donnés par les particuliers, puis les revend à petits prix. Elle emploie aujourd'hui 70 personnes en insertion et 20 permanents salariés, ce qui en fait le plus grand chantier d'insertion de Haute-Savoie. Chaque année, elle recycle plus de 800 tonnes de dons et accueille plus de 88 000 clients pour la vente de meubles, appareils électroménagers, vêtements, livres, objets, cycles, jouets d'occasion. Pour cet anniversaire, une journée portes ouvertes avec visite des ateliers est organisée le samedi 15 juin. N'hésitez pas à y faire un tour !

+ d'infos [www.bazarsansfrontieres.fr](http://www.bazarsansfrontieres.fr)

## LES ACTEURS DU RÉEMPLOI SUR LE GRAND ANNECY

(Liste non exhaustive)

- **Don et achat d'occasion** : Bazar sans Frontières, La Recyclerie de la Tournette, Les Scouts de Cluses, Le Secours populaire français, le Vestiaire Saint-Martin, le Secours catholique...
- **Achat d'occasion de matériel informatique** : AFB
- **Besoin de réparer un petit appareil électrique ou électronique ?** Repair Café vous apprend à le faire.
- **Pour un vélo d'occasion ou une réparation ?** Rendez-vous chez Roule & Co !



## ÉCONOMIE

# LE GRAND ANNECY, TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Le Grand Anancy a été identifié fin 2018 Territoire d'industrie, au même titre que 136 autres territoires français. Cette distinction reflète la diversité et le fort potentiel de notre tissu industriel. Exemple avec deux entreprises qui participent à ce dynamisme.

## AKLINE, SPÉCIALISÉE DANS LES PLASTIQUES

Vous ne le savez peut-être pas, mais lorsque vous achetez une boîte de trombones ou lorsque vous utilisez du savon liquide dans un lieu public, Akline a contribué à l'élaboration et à la commercialisation de ces produits. Son cœur de métier : la transformation thermoplastique des polyéthylènes et polycarbonates pour l'injection.

Spécialisée en plasturgie depuis 1986 et installée depuis 2004 à Alby-sur-Chéran, sur la zone Espace Leaders, l'entreprise dirigée par Didier Martin s'est fixé un rythme de croissance raisonnable, tout en maîtrisant son endettement. Le résultat est probant. En 2019, 18 personnes, principalement des régleurs, des préparateurs ou des opératrices, les Akliniens – comme on les appelle – travaillent en trois huit sur 23 presses, pour l'agroalimentaire, l'hygiène, la parapharmacie et la cosmétique.

Récemment, la société a décidé de doubler la surface de l'usine et d'automatiser certains postes de travail. Un investissement important, (2 M€ sur 4 ans), améliorant compétitivité et conditions de travail, réalisé avec l'aide de la Région et qui se concrétise par un nouveau bâtiment équipé d'un récupérateur d'air chaud, redistribué dans les hangars de stockage pour les tempérer. ▲



## Un label et un accompagnement

Parmi les 136 territoires identifiés par le Conseil National de l'Industrie comme des bastions à forte dimension industrielle, deux se situent en Haute-Savoie : la Vallée de l'Arve et le Grand Anancy. Le Gouvernement a alloué une enveloppe financière totale de 1,3 milliard d'euros, qui doit permettre d'accompagner ces 136 « territoires d'industrie » avec un programme de reconquête industrielle, dont l'animation est confiée aux Régions. Pour le Grand Anancy, cette accompagnement va se traduire par un panier de 17 mesures qui visent à répondre à 4 enjeux majeurs : recruter, innover, simplifier et attirer des projets.

Le Multilaz concept, rassemblant toutes les technologies process de Microweld.

## MICROWELD, LA FORCE DE L'ASSEMBLAGE LASER

Créée il y a 22 ans par Norbert Giraud, implantée aujourd'hui sur le parc Altaïs, la société Microweld emploie une cinquantaine de personnes sur deux sites industriels. Elle est spécialisée dans les technologies laser de haute précision dédiées au soudage, à la découpe et au marquage. Pour différents secteurs : le high tech médical d'abord, avec des produits très élaborés comme des implants, des instruments médicaux et des ancillaires, mais aussi l'aéronautique, l'automobile, le spatial, la connectique ou l'horlogerie.

Chez Microweld, vous ne trouverez pas de catalogues produits, mais un catalogue de procédés laser. Car la société travaille tous types de projets complexes. Exclusivement sur plan, dès les phases projets, en co-industrialisation et en co-développement avec les bureaux d'étude et R&D des clients.

Comptant plus de 300 clients actifs, Microweld est référencé chez les grands donneurs d'ordre médicaux, et fait partie des clusters\* Mont-Blanc Industries, Medicalps, Aerospace Cluster Auvergne-Rhône-Alpes et Eden. ▲

\* réseaux interconnectés d'entreprises, de fournisseurs et d'institutions issus d'une même filière économique



FILIÈRE D'EXCELLENCE SPORT ET OUTDOOR

# ANNECY BASE CAMP

## PREMIER INCUBATEUR EUROPÉEN DU SPORT ET DE L'OUTDOOR

Inauguré l'année dernière, le bâtiment Ancey Base Camp héberge le pôle entrepreneurial du Grand Ancey dédié aux industries du sport et de l'outdoor. Ce lieu phare de la filière est devenu la première structure européenne spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprises de l'outdoor.



**T**errain de jeu unique, entre lac et montagnes, pour la pratique des sports et des loisirs de plein air, notre territoire accueille aussi toute l'année des événements sportifs d'envergure. Mais derrière cette expertise reconnue, s'active toute une industrie. Avec des marques nationales, européennes ou mondiales comme Salomon, Millet, Eider, Fusalp, Lafuma, Tecnica France, TSL Outdoor, The North Face, Scott Sports, etc., l'Agglomération d'Ancey est devenue le lieu d'implantation stratégique des entreprises de l'industrie outdoor.

### Développer l'innovation

Construit par le Grand Ancey dans le parc d'activités des Glaisins, qui accueille depuis longtemps une trentaine d'entreprises référentes dans le secteur des sports et de l'outdoor, Ancey Base Camp est devenu un lieu clé pour cette filière. Les 32 entreprises ou porteurs de projets hébergés bénéficient d'un accompagnement continu dès leur

lancement en pépinière, jusqu'à leur stabilisation en hôtel d'entreprises.

Le rez-de-chaussée du bâtiment accueille le siège de l'association Outdoor Sport Valley (OSV), acteur incontournable qui compte aujourd'hui 13 salariés et plus de 440 entreprises membres, dont la moitié implantée en Haute-Savoie. Sa spécificité ? L'incubateur OSV, première structure européenne, spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des créateurs d'entreprises dès la phase d'ante-crétion. Sa mission : donner forme à une idée, accélérer son développement pour repartir aux commandes d'une entreprise prête à conquérir son marché.

En parallèle, Ancey Base Camp bénéficie de la proximité du campus de l'Université Savoie Mont-Blanc, dont les étudiants sont très impliqués dans le sport de haut niveau notamment à travers ses sections sport étude. En lien avec les besoins directs des entreprises, OSV et l'IUT d'Ancey ont également développé des formations ciblées dans le domaine des sports et de l'outdoor. ▲

### Ancey Base Camp

1 200 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux

1 open space et un atelier de prototypage (185 m<sup>2</sup> au total) occupé par OSV

19 bureaux en location

1 bureau occupé par le Grand Ancey

1 espace de co-working de 100 m<sup>2</sup>

3 salles de réunion

1 espace repas équipé

2 espaces de convivialité

en chiffres



### La filière sport outdoor, en Haute-Savoie

163 entreprises, soit 39 % de la filière rhônalpine

3 042 emplois, soit 51 % de l'effectif rhônalpin

Près de 2/3 des entreprises de la filière en Haute-Savoie sont concentrées sur le territoire du Grand Ancey

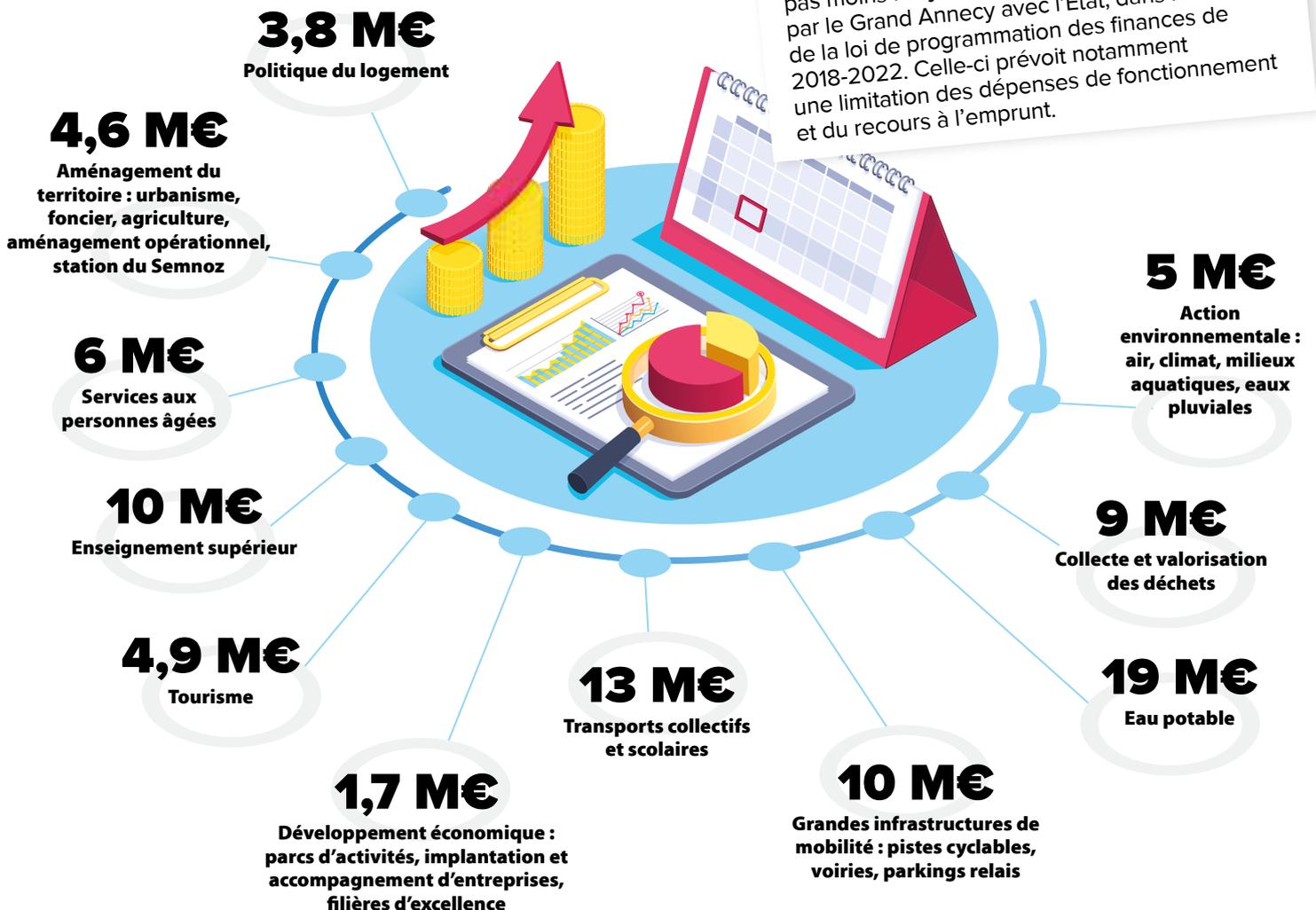
# EN CHIFFRES

## Budget 2019

Le budget du Grand Anancy pour l'année 2019 est marqué par l'accompagnement des premières mesures engagées dans le cadre du projet de territoire, notamment dans le domaine de la mobilité. Tour d'horizon des principaux investissements programmés.

### Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Tout en allant dans le sens des objectifs du projet de territoire à 2050 et en accompagnant ses premières actions, le budget 2019 n'en intègre pas moins l'objectif de la convention signée par le Grand Anancy avec l'État, dans le cadre de la loi de programmation des finances de 2018-2022. Celle-ci prévoit notamment une limitation des dépenses de fonctionnement et du recours à l'emprunt.



### FISCALITÉ : CE QUI CHANGE

La section recettes du budget de l'Agglomération connaît deux nouveautés en 2019 :

- d'une part l'**augmentation**, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, du **Versement Transports** (qui s'applique aux entreprises de plus de 11 salariés), qui passe de 0,9 % à 1,2 %, notamment **pour financer le plan de mobilité** court terme mis en place cette année,
- d'autre part la **diminution** de 2,12 % de la **cotisation foncière des entreprises** (CFE) entre 2018 et 2019.

Par ailleurs l'**harmonisation des taux d'imposition** de chacune des 5 collectivités ayant fusionné pour donner naissance au Grand Anancy se poursuit.

# “ Faire d’Annecy la capitale mondiale du cinéma d’animation toute l’année ”

Originaire de Lyon, Mickaël Marin pose ses valises sur le territoire annécien en 1999 pour ses études de commerce et vente. En 2001, une formation en apprentissage lui ouvre les portes du Centre international du cinéma d’animation (ex Citia\*). Son destin est scellé : salarié pendant 16 ans, il se forge une expérience et une connaissance incontestable de la structure, le propulsant naturellement au poste de directeur en juillet 2018.



LES VERTUS DE L'IMAGE :  
**HUMILITÉ**  
TRAVAIL ET RECHERCHE  
D'EXCELLENCE.  
Mickaël Marin

© Gilles Priel

## CITIA, c'est quoi ?



3 missions principales :

### CULTURE

- Un festival international du film d'animation \*\*
- Un musée du film d'animation

### ÉCONOMIE

- Animation de la filière des industries créatives (cinéma d'animation, entreprises design, jeux vidéo, multimédia, etc.)
- Un lieu totem : les Papeteries Image Factory, à Cran-Gevrier
- Un marché international du film d'animation

### FORMATION

- Des formations supérieures
- Un programme d'éducation à l'image animée

+ d'infos [www.citia.org](http://www.citia.org)

Mais qu'est-ce qui fait courir Mickaël Marin ? La Culture avec un grand « C » en général, le cinéma et l'image en particulier : « c'est un art, porté par des créatrices et des créateurs dont les vertus sont l'humilité, le travail et la recherche d'excellence ».

L'excellence est bel et bien au rendez-vous à Annecy, avec son célèbre festival\*\* et son marché international du film d'animation qui touchent 88 pays : les manifestations les plus importantes au monde pour l'industrie du cinéma d'animation. Une notoriété qui n'est plus à prouver et un nombre d'accrédités qui ne fait qu'augmenter : 12 000 en 2018 ! « Cette réussite n'est pas seulement la réus-

site de Citia. Les professionnels adorent venir à Annecy aussi parce qu'ils ont le sentiment que tout un territoire fait bloc derrière cette manifestation qui fait partie de l'ADN de chaque Annécien », précise Mickaël Marin.

### Ouvrir le festival du film d'animation au grand public

Si le festival est reconnu dans le monde entier, il n'empêche qu'en dehors de cet événement, très peu d'activités autour de l'image sont proposées au grand public. Un « manquement » que Mickaël Marin souhaite pallier, en proposant un contenu plus riche pour le grand public pendant le festival et en investissant plus fortement le territoire tout au

long de l'année : avant-premières, événements, sensibilisation du public scolaire, projections solidaires pour certains publics (hôpital, prison, Ehpad...), etc.

Une première étape avant le projet de Cité du cinéma d'animation qui doit s'installer au Haras d'Annecy d'ici 2023 : « un espace de travail et d'expérimentation, un nouveau quartier de vie avec une signature culturelle très forte qui va changer le rapport des Annéciens à l'animation », assure Mickaël Marin. ▲

\* Cité de l'image en mouvement d'Annecy créée en 2006

\*\* du 10 au 15 juin 2019

# DÉCOUVERTE

## LE SEMNOZ, ÉTÉ COMME HIVER

Point de repère naturel au cœur de l'Agglomération, poumon vert en bordure du lac, le massif du Semnoz s'étire sur une quinzaine de kilomètres, depuis Allèves au sud, jusqu'au pied d'Annecy. Une moyenne montagne accessible, aux portes de la ville, pour s'évader du quotidien, contempler un paysage grandiose, pratiquer des activités variées, ou tout simplement prendre l'air !



© Timothée Nalet

La saison de ski à peine terminée, le Semnoz n'a pas fini d'accueillir les visiteurs sur ses pentes boisées ou son vaste plateau sommital. Les prairies d'alpage qui s'étendent entre les deux sommets, le Crêt de l'Aigle (1 646 mètres) et le Crêt de Châtillon (1 699 mètres), offrent un panorama à couper le souffle sur le lac et les montagnes environnantes, avec le Mont-Blanc en toile de fond. Décor idéal pour déconnecter, se balader, faire du VTT, du parapente, de l'escalade ou tester les activités de glisse proposées par la station : luge d'été, kart

ou trottinette tout terrain, tous les moyens sont bons pour dévaler la pente !

Espace de nature protégé, le Semnoz fait partie du Parc naturel régional du Massif des Bauges. L'été, les prés se parent d'une riche végétation dont certaines espèces protégées, et les troupeaux prennent possession des alpages.

L'occasion de parcourir le sentier botanique ou de faire une pause dégustation de fromage dans l'une des fermes du plateau.

Tomme de Savoie ou tome des Bauges, chevrotin ou reblochon... à savourer sans modération ! ▲



### Pratique

#### Accès

**En voiture :** soit par la D41 depuis Annecy ou Quintal, soit par la D110 depuis Saint-Jorioz, Saint-Eustache ou Leschaux.

**En bus :** la ligne d'été de la Sibra permet de monter au sommet en 45 minutes depuis la gare d'Annecy. 6 allers-retours par jour du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Les bus sont spécialement aménagés pour accueillir les VTT, et le ticket journalier vous donne droit à un nombre illimité de montées depuis l'arrêt « station du Semnoz ». + d'infos : [www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)

#### Station du Semnoz

[www.semnoz.fr](http://www.semnoz.fr) - Tél. 04 50 01 20 30

La station propose une série d'activités de glisse d'été :

- De mai à octobre : luge d'été et mini kart électrique
- Juillet et août : blackmountain et *runix*

*Suite à la dissolution du Syndicat intercommunal pour la protection et l'aménagement du Semnoz (SIPAS), fin 2018, la station du Semnoz est désormais gérée par le Grand Annecy.*

## ORGANISER UN ÉVÉNEMENT (PRESQUE) ZÉRO DÉCHET



**Vous organisez un événement (sportif, culturel...) ?  
Le Grand Annecy accompagne les associations à but non lucratif en les aidant à réduire leur production de déchets et à valoriser davantage ceux qui restent.**



### L'AGGLOMÉRATION MET AINSI GRATUITEMENT À DISPOSITION :

- des **bacs gris 660 L** pour les ordures ménagères (maximum 10 et uniquement pour les communes collectées en porte-à-porte pour les ordures ménagères),
- des **bacs jaunes 660 L** pour les emballages recyclables (bouteilles plastiques, canettes en métal et briques en carton),
- des **bacs bleus 660 L** pour les cartons et papiers,
- des **totems de tri** (maximum 4),
- des **socles de tri** (maximum 3),
- des **caisses à verre** (maximum 2),
- des **gobelets réutilisables** (maximum 3 500).

Du matériel supplémentaire pourra être mis à disposition spécifiquement à la demande (bacs biodéchets et colonne à verre mobile).

### LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

#### Avant l'événement

- Transmettre toutes les demandes de matériels au minimum 1 mois avant l'événement au Grand Annecy à [valorisationdechets@grandannecy.fr](mailto:valorisationdechets@grandannecy.fr)
- Mettre en place une équipe de bénévoles (à défaut, une personne) dédiée à la gestion du tri. Ils peuvent être formés en amont par les ambassadeurs du tri du Grand Annecy.
- Établir un diagnostic des déchets de votre événement (nature, volumes...).
- Éviter le jetable : utiliser de la vaisselle et des gobelets réutilisables, servir de l'eau en carafe, utiliser des barquettes en carton (recyclables) plutôt qu'en plastique, acheter en gros conditionnement et privilégier les emballages en carton.

#### Le jour J

- Sensibiliser le public, le personnel de la buvette... aux consignes de tri à respecter.
- Retirer les erreurs de tri.
- Évacuer les déchets dans les bacs dédiés et les présenter à la collecte en bordure de voie publique.

#### Après l'événement

- Rapporter les gobelets, totems ou socles de tri à l'ESAT du Parmelan.
- Prendre en compte le bilan gestion des déchets établi en retour par le Grand Annecy.
- Réaliser un auto-bilan : nombre suffisant de bénévoles ? Nombre de bacs suffisants ? Besoin de formation de l'équipe organisatrice ? Etc.

#### infos +

Les fiches de réservation de matériel et le guide « Organisateur d'événements, comment gérer vos déchets » sont téléchargeables sur

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) / Valorisation des déchets / Organiser un événement.

Le service valorisation des déchets est à votre disposition pour vous conseiller et définir les moyens adaptés à la gestion de vos déchets.

**Contact :** Direction de la valorisation des déchets, 17 rue de la Césière à Annecy Tél. 04 50 33 02 12  
[valorisationdechets@grandannecy.fr](mailto:valorisationdechets@grandannecy.fr)

## LE GRAND ANNECY À VOTRE ÉCOUTE



au siège de l'Agglomération : 04 50 63 48 48

46 avenue des Îles à Annecy

[www.grandannecy.fr](http://www.grandannecy.fr) – [agglo@grandannecy.fr](mailto:agglo@grandannecy.fr)

dans chacun des 3 RELAIS TERRITORIAUX

à **Saint-Jorioz** – 225 route de Sales – 04 50 68 54 43

à **Fillière** – 300 rue des Fleuries, Thorens-Glières – 04 50 22 43 80

à **Alby-sur-Chéran** – 363 allée du Collège – 04 50 68 11 99

Avec les nouvelles lignes  
**rythmo**

1 & 2

le bus  
vous en donne  
plus !

À PARTIR DU 29 AVRIL 2019



Grand  
**Anecy**  
AGGLOMÉRATION

04 50 10 04 04

[www.sibra.fr](http://www.sibra.fr)

APPLI SIBRA

**Sibra**  
Faire du bus un choix naturel